



AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS

- Brèves économiques de Tunisie et de Libye - Semaine du 23 au 29 mars 2018

Tunisie

- *Le Conseil d'administration du FMI valide la seconde revue du programme d'aide*
- *Youssef Chahed détaille son programme économique pour les prochains mois devant l'ARP*
- *Le gouvernement publie sa stratégie de réforme des entreprises publiques*
- *Youssef Chahed présente différentes mesures dans le secteur du numérique au cours du forum TDS*
- *Lancement d'une nouvelle tranche de mise en location des terres domaniales agricoles*

Libye

- *L'opérateur LPTIC achève sa réunification et annonce un programme de développement*
- *Difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures dans l'ouest du pays*

TUNISIE

- *Le Conseil d'administration du FMI valide la seconde revue du programme d'aide*

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 23 mars, la deuxième revue du programme de Mécanisme élargi de crédit (MEC) dont bénéficie la Tunisie – permettant le décaissement d'environ 260 MUSD, portant le total des décaissements effectués au titre de ce programme entamé en mai 2016 à près

Revue	Date de la revue	Calendrier actualisé de mise en œuvre du programme du Mécanisme élargi de crédit (MEC) 2016-2020	Décaissement (MUSD)
	20 mai 2016	Approbation du MEC par le Conseil d'administration du FMI	316
1ère revue	17 avril 2017	Respect des critères de performance de fin décembre 2016	316
2ème revue	23 mars 2018	Respect des critères de performance de fin décembre 2017	246
Date estimée de la 3ème revue	15 juin 2018	Respect des critères de performance de fin mars 2018	246
...	...	Suite du programme FMI	...
Date estimée de la dernière revue	29 avril 2020	Total escompté à la fin du programme FMI	2843

de 900 MUSD. Lors de cette revue, il a été décidé d'un commun accord entre les parties, que désormais le rythme des revues du programme ne serait plus semestriel mais trimestriel. La prochaine revue devrait ainsi intervenir dès le mois de juin 2018. Le FMI a rappelé dans son [communiqué](#) la nécessité pour le gouvernement de procéder à un assainissement des finances publiques afin de stabiliser la dette publique au-dessous de 73 % du PIB d'ici 2020, de maintenir la flexibilité du dinar pour soutenir les exportations et renforcer les réserves de change, et enfin de lutter contre l'accélération de l'inflation. Le communiqué rappelle également que réformes structurelles prévues dans le cadre du programme relatives à l'amélioration de la gouvernance, du climat des affaires et du secteur financier doivent permettre à la Tunisie de générer une croissance plus soutenue et plus robuste.

- *Youssef Chahed détaille son programme économique pour les prochains mois devant l'ARP*

Le chef du gouvernement, M. Youssef Chahed, est intervenu, vendredi 23 mars 2018, devant l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), au cours d'une séance d'audition provoquée à l'initiative des députés. Au cours de cette intervention, il a rappelé les principaux résultats obtenus depuis son arrivée en août 2016 et il a présenté les axes de l'action de son gouvernement pour les prochains mois. Face à la dégradation continue des finances publiques, le chef du gouvernement a notamment insisté sur la mise en œuvre des réformes de la gouvernance des entreprises publiques et des caisses de sécurité sociale. Pour ce qui concerne cette dernière, le gouvernement a reçu une stratégie de réforme issue des discussions entre les partenaires sociaux, et il examinera dans les prochaines semaines, en Conseil des ministres, les projets de loi de réforme de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS – secteur privé) et de la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS – secteur public).

- *Le gouvernement publie sa stratégie de réforme des entreprises publiques*

Suite aux annonces de M. Youssef Chahed, le gouvernement a publié une [stratégie de réforme des entreprises publiques](#), élaborée sous la direction du ministre auprès du chef du gouvernement chargé des grandes réformes, M. Taoufik Rahji. Le document présente un diagnostic de la situation financière des entreprises et établissements publics et propose une stratégie de réforme, qui s'articule autour quatre axes : (i) refonte du système de gouvernance globale ; (ii) réforme du système de gouvernance interne ; (iii) promotion du dialogue social, de la responsabilité sociétale et de la gestion des ressources humaines et (iv) restructuration financière.

- *Youssef Chahed présente différentes mesures dans le secteur du numérique au cours du forum TDS*

La seconde édition du *Tunisia Digital Summit* (TDS) s'est tenue les mercredi 28 et jeudi 29 mars 2018. Cet évènement visait à présenter les nouvelles tendances du secteur du numérique, l'évolution de l'écosystème entrepreneurial en Tunisie (en particulier le projet de loi *Start up Act*) et enfin les progrès en termes de digitalisation des administrations. Dans son discours d'ouverture, M. Youssef Chahed a notamment présenté ainsi les différentes mesures prises par son gouvernement afin d'améliorer la dématérialisation des procédures administratives : lancement de la carte e-dinars Jeunes, digitalisation des relevés de salaire dans l'administration publique, des diplômes, des extraits d'acte de naissance et des registres de commerce, facilitation des transferts de fonds entre différentes institutions bancaires, etc.

- *Lancement d'une nouvelle tranche de mise en location des terres domaniales agricoles*

Le ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche a annoncé le vendredi 16 mars la mise en location de plus de quarante fermes domaniales couvrant une superficie de 24 000 hectares, réparties sur onze gouvernorats. Ces terres domaniales pourront désormais être exploitées par des sociétés de développement et d'exploitation agricole ainsi que par des unités coopératives de production agricole, qui ont consenti un investissement initial de 65 MTND (22 MEUR). Le but de ce programme est de relancer l'activité de certaines zones agricoles, d'y favoriser l'investissement privé et l'emploi.

LIBYE

- *L'opérateur LPTIC achève sa réunification et annonce un programme de développement*

L'opérateur téléphonique libyen *Libyan Post Telecommunication and Information technology Company* (LPTIC), qui regroupe notamment les marques *Libyana* et *Almadar*, a annoncé le vendredi 23 mars la réunification de sa gouvernance. L'entreprise était scindée en deux depuis 2014 : le président Faisal Gergab ayant suivi le parlement à Tobrouk, tandis qu'une nouvelle entité avait été créée à Tripoli. M. Gergab était finalement rentré à Tripoli en 2016 pour travailler, avec le soutien du Gouvernement d'entente nationale (GEN), à la création d'un Conseil d'administration réunifié. Ce dernier s'était réuni pour la première fois depuis quatre ans en janvier 2018. Désormais opérationnelle, la direction de l'entreprise a proposé un programme de restructuration de ses différentes filiales – création d'un nouvel opérateur téléphonique issu de la fusion de six entités régionales – ainsi qu'un plan d'investissement de 1,7 Mds USD sur six ans. Celui-ci vise à financer un nouveau réseau de câbles de fibre optique de 15 000 km à travers tout le pays. Par ailleurs, LPTIC a signé un contrat de 80 MUSD avec la compagnie saoudienne *Arabsat* relatif à la livraison de satellites de secours. M. Gergab a souligné que les efforts de restructuration de l'entreprise devaient encore se poursuivre – elle compte actuellement plus de 15 000 employés, contre 9 000 avant la révolution.

- *Difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures dans l'ouest du pays*

Depuis plusieurs jours, sept stations de distribution de pétrole situées dans l'ouest du pays n'ont pu être correctement alimentées et ont ainsi dû suspendre leurs activités. Ce phénomène résulte de l'augmentation de la contrebande de pétrole dans la région ces dernières semaines, alors même que la production d'hydrocarbure est fortement affectée dans le pays. Le site pétrolier d'*El-feel*, qui se situe dans la même région et qui produit habituellement plus de 70 000 barils de pétrole par jour, est ainsi fermé depuis le 23 février dernier. Cette fermeture a déjà engendré une perte cumulée de production d'environ 2,2 M de barils, soit un manque à gagner d'environ 145 MUSD pour le pays.